

AVANT-PROPOS

La fracture religieuse qui, au cours du XVI^e siècle, sépare progressivement l'Europe catholique de l'Europe protestante a contribué à façonner deux mondes antagonistes et concurrents : une Europe réformée du Nord-Ouest et du Nord, foyer originel de modernité politique, sociale, financière et industrielle; et une Europe romaine qui, du Portugal à l'Autriche, de l'Irlande à la Pologne, des Pays-Bas à la Sicile, a conjugué à l'époque moderne et au-delà, la fidélité à la papauté, le conservatisme politique et social et une formidable expansion coloniale et missionnaire sur les trois continents connus.

Le concile de Trente (1545-1563) constitue à cet égard pour l'Europe catholique un aboutissement et un point de départ. Il sanctionne la division religieuse de l'Europe, rend caduque l'unité médiévale de la foi et de l'Église, prépare et stimule les affrontements de la «Contre-Réforme». Mais il instaure dans le même temps un ordre nouveau, accélère les processus de réforme et d'innovation au sein même du catholicisme, fonde une dynamique religieuse, sociale et politique qui bouleverse à son tour profondément, mais de tout autre manière, l'ancienne chrétienté médiévale. Par-delà la Révolution, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, cet «été de la Saint-Martin du catholicisme tridentin», le concile de Trente, sa théologie, sa morale et sa pastorale sont le fondement d'une «autre Europe».

C'est le 2 août 1564, huit mois après la clôture du concile, que le pape Pie IV institue à Rome, par le motu proprio *Alias nos nonnullas*, une Congrégation du concile, chargée de statuer sur l'interprétation des décrets conciliaires et de promouvoir leur application. Vingt ans plus tard, par la constitution *Romanus pontifex* du 20 décembre 1585, l'énergique pape Sixte Quint remet en vigueur l'obligation (attenante à leur fonction, mais bien oubliée), pour les évêques de la catholicité, de se rendre personnellement et régulièrement à Rome, aux «seuils des apôtres» (les *limina Apostolorum*) pour y remettre un rapport sur l'état temporel et spirituel de leur diocèse. La constitution *Immensa aeterni Dei* du 22 janvier 1588, par laquelle le pape Sixte Quint réorganise l'ensemble de la Curie pontificale, confie à la Congrégation du concile la charge de veiller à l'observa-

tion scrupuleuse de ce devoir. La visite *ad limina Apostolorum* est née dans sa forme moderne : elle subsiste aujourd'hui encore.

Une présentation-type du rapport se met progressivement en place, systématisée au XVIII^e siècle sous les auspices du pape Benoît XIV (constitutions *Quod sancta Sardicensis synodus* et *Decet Romanum pontificem* du 23 novembre 1740). L'évêque est ainsi tenu de rédiger son rapport selon huit chapitres successifs : situation, limites et état matériel de son diocèse; notices sur l'évêque; sur le chapitre et le clergé séculier; sur le clergé régulier masculin; sur le clergé régulier féminin; sur les séminaires; sur les confréries; sur les fidèles (*de populo*). Un neuvième point permet à l'évêque de formuler des questions ou des requêtes particulières. Visites *ad limina* des évêques (ou de leurs délégués) et rapports sur l'état de leurs diocèses constituent ainsi, des quinze dernières années du XVI^e siècle jusqu'à nos jours un formidable matériau documentaire et l'une des modalités pratiques fondamentales de l'unité de l'Église catholique autour de la papauté : tout à la fois geste d'allégeance personnelle, apport d'information privilégiée, participation à l'universalité du magistère romain, et signe de communion par-delà les frontières et les cultures.

Ouvertes à ce jour jusqu'à la mort de Benoît XV (1922), les archives vaticanes conservent l'intégralité des rapports de visites *ad limina* des évêques de la catholicité depuis 1585 : soit, dans l'inventaire actuellement disponible¹, les liasses (buste) relatives à 894 diocèses classés dans l'ordre alphabétique de leur dénomination latine officielle (de 1. *Abellinen*, Avellino, en Campanie, à 894. *Zamoren*, Zamora, au Mexique). Notons enfin que certains registres relatifs à l'activité même de la Congrégation romaine (*Libri litterarum visitationum SS. Liminum*, *Ristretti delle relazioni dei vescovi*, *Regestum visitationum SS. Liminum*, *Regestum visitationum SS. Liminum pro ordinariis nullius*) sont demeurés dans les archives de l'actuelle Congrégation pour le clergé (héritière depuis 1967 de l'ancienne Congrégation du concile), où ils peuvent être consultés par les historiens sur autorisation particulière.

Depuis les études pionnières de Josef Schmidlin conduites à la veille de la première Guerre mondiale sur l'état de l'Allemagne catholique à la veille de la guerre de Trente ans à partir des rapports de visites *ad limina* des évêques allemands², l'historiographie des visites

¹ Archivio segreto Vaticano, index 1140 (S. Congregazione del concilio, *Relationes visitarum ad limina*, XVI^e-XIX^e siècles).

² J. Schmidlin, *Die kirchlichen Zustände in Deutschland vor dem Dreißigjährigen Kriege, nach den bischöflichen Diözesanberichten an den Heiligen Stuhl. I - Österreich. II - Bayern einschl. Schwaben, Franken, Ober- und Nieder-Österreich. III - West- und Norddeutschland*, 3 volumes, Fribourg-en-Brisgau, 1908-1910.

a connu, pour être concis, trois périodes : une découverte du matériel, dans les années 1900-1930 avec la publication intégrale des rapports les plus anciens; une période hyper-critique (1930-1960 environ), conduisant au quasi-abandon du matériel pour son caractère souvent stéréotypé et répétitif; une redécouverte à partir des années 1960-1970, avec les travaux de Ramon Robres Lluch et Vicente Castell Maiques (1959) sur Sixte Quint et l'Espagne³, de P. Rabikauskas (1971) sur la Lituanie⁴, suivis des récentes mises au point archivistiques du regretté Ottavio Cavalleri (1979) et de María Milagros et Vicente Cárcel Ortí (1989), prélude à l'actuel renouveau des recherches et des éditions⁵.

Le bilan actuel des publications et des travaux est à la fois considérable, et encore très lacunaire. On ne dispose de recensement exhaustif que pour la Belgique, l'Allemagne et la Lituanie, mais pas pour l'Italie ni l'Espagne, le Portugal et la France. Le déclin relatif de la visite *ad limina* aux XVII^e et XVIII^e siècles, les conditions de la « reprise » au XIX^e siècle, les variations conjoncturelles ou régionales demeurent ainsi très mal connus à l'échelle européenne. L'abondance du matériel décourage un traitement exhaustif; la majorité des éditions ont trouvé place à ce jour dans des revues d'intérêt régional ou local, ou des études à caractère monographique. Rares sont au contraire les approches comparatives, tandis que des pays, des régions entières demeurent dans l'ombre. À cause même de la récente multiplication des travaux d'histoire diocésaine conduits à partir des rapports, le fonds des visites *ad limina* des archives vaticanes demeure un chantier ouvert, sur le plan quantitatif comme sur le plan comparatif.

C'est dans la perspective d'une approche culturelle autant que religieuse qu'on voudrait, à travers l'ensemble de ces contributions, s'efforcer de saisir l'apport et la signification des rapports des visites *ad limina* des évêques d'Europe et de la Nouvelle-Espagne du XVI^e au XIX^e siècle.

Une première approche réside dans l'inventaire des rapports conservés, achevé pour certains pays ou certaines époques, lacunaire ou inexistant pour d'autres. Qui écrit à Rome, qui se rend personnellement auprès de la Congrégation? Quelles sont les ré-

³ R. Robres Lluch et V. Castell Maiques, *La visita ad limina durante el pontificado de Sixto V (1585-1590). Datos para una estadística general. Su cumplimiento en Iberoamérica*, dans *Anthologica anua*, VII, 1959, p. 147-213

⁴ P. Rabikauskas, *Visitatio Liminum Apostolorum. Conspectus historicus*, dans *Relationes status diocesum in Magno Ducatu Lituniae. I-Dioceses Vilnensis et Samogitiae*, Rome, 1971, p. XIX-LI.

⁵ O. Cavalleri, *Visite pastorali e relationes ad limina*, dans *Archiva Ecclesiae*, XXII-XXIII, 1979-1980, p. 99-127; María Milagros et Vicente Cárcel Ortí, *Historia, derecho e diplomática de la visita ad limina*, Valence, 1989.

gions de l'Europe catholique sur ou sous-représentées? Autant de questions factuelles qui engagent une approche de l'ancienneté, de la continuité et de la persistance des liens entretenus avec le Saint-Siège, et une analyse concrète de la «proximité» matérielle ou mentale des Églises avec la «romanité».

Une seconde approche consiste dans l'exploitation – exhaustive ou par sondage – des rapports conservés, et dans leur éventuelle édition in extenso ou, de façon plus réaliste, en analyse. Exercice de lecture, qui doit aller au-delà des formulations canoniques et du vocabulaire ecclésiastique pour saisir, à travers une interprétation critique des sources, la réalité des changements institutionnels, religieux et culturels intervenus dans le moyen terme de l'histoire des «Europes catholiques».

Car l'ambition ultime de l'entreprise réside en effet dans une approche de la diversité nationale et régionale de l'Europe catholique, au-delà de l'apparente uniformité des rapports. Dans leurs structures, dans leur action, dans leurs comportements, les Églises de la catholicité ont construit, au fil des siècles, dans l'unité autour du siège de Pierre, des personnalités distinctes et fortement accusées. De la Pologne à la France, de l'Andalousie à la Catalogne, unité n'est pas identité. L'examen attentif du matériau des visites *ad limina* peut constituer à cet égard, dans le moyen terme, le fondement d'une approche historique régionale des spécificités du catholicisme européen.

Philippe BOUTRY
Bernard VINCENT